

Gestion de la maladie et rétablissement

Indications et objectifs

- Programme destiné à des personnes adultes qui, suite à des troubles psychotiques, bipolaires ou dépressifs continuent à éprouver des difficultés à gérer leur maladie.
- En savoir plus sur la maladie mentale.
- Réduire les rechutes et les hospitalisations.
- Réduire la détresse liée aux symptômes psychotiques.
- Utiliser les médicaments de façon plus régulière et plus efficace.
- Trouver ses propres objectifs de rétablissement.

Principes thérapeutiques

Programme gestion de la maladie et rétablissement individuel ou en groupe basé sur trois axes stratégiques dont les entretiens motivationnels, la psychoéducation et l'apprentissage aux habilités de gestion de la maladie. L'usager reçoit les connaissances et les habilités pour atteindre ses propres objectifs de rétablissement et prendre des décisions éclairées concernant son traitement.

Outils

- activités créatives.
- activités sportives et de relaxation.
- groupe basé sur le modèle de la gestion de la maladie et rétablissement de Kim Mueser.
- suivi individuel.

Valeurs

- Construire de l'espoir, celui de se réaliser malgré la maladie.
- Mettre l'accent sur les choix personnels.
- Etablir une relation de partenariat.
- Savoir que chacun est expert de sa propre maladie.

Modalités

- Nombre de participants : 8 personnes maximum
- 1 ou 2 jours par semaine (mercredi-vendredi) de 9h30 à 16h00.

L'équipe

Psychiatre responsable médical :

Dr G.M. Deleu 071/92 2852

Psychologue coordinateur :

M. Peeters Jean-Charles 071/92 35 69

Conseillers GMR 071/92 28 75 :

Mme Cordier Monique

M. Buono Generoso

Nous collaborons avec les services d'ergothérapie, de kinésithérapie, de Socrate emploi et le service social.

Modalités d'admission au GMR :

Après un entretien avec le psychiatre et un entretien avec un membre de l'équipe votre candidature est discutée en staff. Vous téléphonez le vendredi de 14h30 à 15h30 pour savoir si votre candidature est retenue et organiser votre admission. L'entrée dans le groupe s'organise après un mois d'essai. Si votre participation se poursuit, des bilans seront programmés à intervalles réguliers.

Votre participation peut donc s'étaler d'un mois à maximum douze mois, selon vos objectifs.

Vos engagements

- Régularité.
- Participation aux différentes activités (individuelles ou de groupe) qui vous sont proposées.
- Confidentialité.
- Ponctualité : en cas d'absence il est impératif de prévenir le service avant 9h30. Après 10h00 nous ne pouvons plus vous accepter dans le groupe.
- Non consommation de drogue ou alcool.
- Non violence.



● **En voiture :**

- A 54 Bruxelles-Charleroi, sortie n°29 « Mont-sur-Marchienne-Vilette » ; direction Marchienne N579 (pendant 2 kms). Suivre flèches.
- N90 depuis Binche : à Marchienne-au-Pont, suivre direction Hôpital Van Gogh.
- Par le R3, sortie n°4 « Marchienne-au-Pont-Beaumont-Montigny-le-Tilleul ». Suivre flèches.

● **Et le parking ?**

- De vastes parkings gratuits sont à la disposition des patients et de leur famille devant l'hôpital.

● **En bus :**

- Lignes 43, 50, 52, 71, 72, 73, 74, 75, 109 et 172.

● **En métro :**

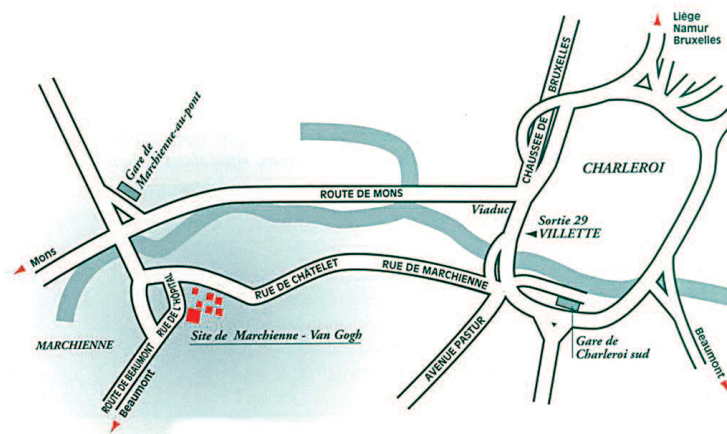
- Lignes 88-89 (arrêt Cartier).

● **En train :**

- Arrêt en gare de Marchienne-au-Pont ou Marchienne-Zone (+/- 10 minutes pied).

**Hôpital Vincent Van Gogh
Hôpital de Jour
Dispensaire
Rue de l'Hôpital 55
6030 Marchienne-au-Pont**

**Service : 071/92 28 75
Accueil : 071/92 28 70
Fax Accueil : 071/92 07 91**



**Gestion de la maladie
et rétablissement**

Programme de jour



ISPPC
Intercommunale de Santé Publique
du Pays de Charleroi

www.chu-charleroi.be

Digit 174 - 10/2015



C.H.U. de Charleroi